



Séance ordinaire
9 septembre 2015

À la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre
Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi
9 septembre 2015 à 19 heures 30 et à laquelle séance sont présents :

Étaient présentes et présents :

Mme Silvia Barkany, commissaire parent (primaire)
M. Gilles Chagnon, commissaire
M. Mario Crevier, vice-président
M. Réjean Desjardins, commissaire
M. Alain Gauthier, commissaire
M. Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Mme Christiane Gourde, commissaire
Mme Johanne Légaré, présidente
Mme Francine Lorange, commissaire
M. André Maurice, commissaire parent (secondaire)
Mme Marthe Nault, commissaire
Mme Bianca Nugent, commissaire parent (EHDA)
M. Marcel Pépin, commissaire
Mme Caroline Sauvé, commissaire
Mme Nathalie Villeneuve, commissaire

Étaient également présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Stéphane Desjardins, directeur de l'École Notre-Dame et de l'École
Saint-Rédempteur
M. Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Mme Chantal Laberge, directrice de l'École internationale du Village
M. Jean-Éric Lacroix, directeur du Service des ressources humaines
M. Marcel Lalonde, directeur général adjoint
M. Simon Leclair, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport
M. Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur du Service des
communications
M. Charles Millar, coordonnateur au Service des communications
M. Luc Pelchat, directeur du Service des ressources matérielles
Mme Nadine Peterson, directrice du Service des ressources éducatives

Était absent:

M. Gilbert Couture, commissaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir vérifié le quorum, la présidente procède à l'ouverture de la
séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

Ajout :

6.23 Demande de moratoire sur la réforme du réseau de l'éducation et
de maintien des élections scolaires.

9.1 Défi têtes rasées

9.2 Félicitations à l'École secondaire Mont-Bleu

C.C.-15-16-001 Madame Caroline Sauvé propose d'adopter l'ordre
du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX

C.C.-15-16-002 Madame Francine Lorange propose de dispenser le
secrétaire général de la lecture des procès-verbaux des séances des 10
et 17 juin ainsi que du 8 juillet 2015 et de les adopter tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

SUIVIS DES DERNIÈRES SÉANCES

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information pour les séances du 10 et 17 juin 2015.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Représentations

- 12 juin 2015 › Gala Forces Avenir au Hilton du Lac Leamy.
- 16 juin 2015 › Clôture du projet-pilote École Écocitoyennes
- 16 juin 2015 › Activité sociale du conseil des commissaires avec le comité de parents.
- 18 juin 2015 › Annonce mesures d'embellissement des cours d'écoles à l'École du Vieux-Verger, avec le député André Fortin
- 19 juin 2015 › Deuxième rencontre CSPO-Ville concernant le projet Clétrem
- 23 juin 2015 › Rencontre avec la ministre responsable de la région de l'Outaouais et le maire de La Pêche concernant l'agrandissement de l'École au Cœur-des-Collines.
- 25 juin 2015 › Cérémonie de remise de bourses de la persévérance (Vision-Multisports Outaouais), complexe Branchaud-Brière
- 7 juillet 2015 › Comité plénier de la Ville de Gatineau concernant la cession d'un terrain à la CSPO pour la construction de l'École 034 dans le secteur Jardins Lavigne.
- 9 juillet 2015 › Rencontre avec l'association des résidents du Plateau et le conseiller municipal du secteur, Maxime Tremblay, concernant la localisation d'une future école secondaire.
- 9 juillet 2015 › Séance publique d'information à l'École secondaire Grande-Rivière concernant la localisation de l'École 034.
- 14 août 2015 › Conférences de presse de la députation régionale concernant les ajouts d'espace à la CSPO.
- 20 août 2015 › Rencontre avec le conseiller Mike Duggan et Gilles Desjardins, au sujet du projet Clétrem
- 21-22 août 2015 › Conseil général de la FCSQ - Québec
- 24 août 2015 › Accueil du nouveau personnel à la salle du conseil.
- 31 août 2015 › Tournée de la rentrée : Jean-de-Brébeuf, 033 et Parc-de-la-Montagne
- 9 sept 2015 › Inauguration de l'École 033.

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

- 17 septembre 2015:** Foire des métiers - CFPO
- 28 septembre 2015 :** Semaine contre l'intimidation et la violence à l'école
- 4 décembre 2015 :** Gala du personnel
- 18 au 22 janvier 2016 :** Semaine de la science et de la technologie à la CSPO
- 3 février 2016 :** Forum des élèves jeunes
- 24 février 2016 :** Forum des élèves adultes
- 11 au 13 mars 2016 :** Expo-Sciences régionale
- 23 mars 2016 :** Remise du prix Rachel-Patry
- 21-24 mars 2016 :** Semaine de la francophonie à la CSPO
- 6 avril 2016 :** Remise du prix du bénévole CSPO
- 20 mai 2016 :** Journée sportive

Fondation: La campagne de financement est en cours jusqu'au 30 septembre 2015.

Pétition : Si vous ne l'avez pas fait, n'oubliez pas de signer la pétition de la Fédération des commissions scolaires sur le maintien de la démocratie scolaire

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Monsieur William Robertson, représentant des parents de l'École au Cœur-des-Collines, a fait une courte intervention et a déposé une pétition signée par 2200 citoyens demandant une nouvelle école primaire dans la municipalité de La Pêche.

Monsieur Robert Bussières, maire de la municipalité de La Pêche et préfet de la MRC des Collines, a fait une courte intervention.

Madame Annie Lesage, directrice de la Maison des jeunes Mashado, a fait une courte intervention.

Monsieur Michel Gervais, ancien commissaire et conseiller de la municipalité de La Pêche, a fait une courte intervention.

Monsieur Serge Bertrand, président de l'Association des résidents du Plateau, a fait une courte intervention sur la demande de construction d'une nouvelle école secondaire du Plateau.

Demande d'ajout
d'espace – Modification
à la résolution C.C.14-
15-187 – Nouvelle école
primaire à la Municipalité
de La Pêche

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE – MODIFICATION À LA RÉSOLUTION C.C.14-15-187 – NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE À LA MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

Considérant la résolution C.C.-14-15-187;

Considérant la résolution # 15-402 du conseil de la Municipalité de La Pêche adoptée le 17 août 2015, dont copie est annexée aux présentes;

Considérant la pétition déposée par des citoyens de la municipalité de La Pêche;

C.C.-15-16-003 Monsieur Réjean Desjardins propose de modifier la résolution C.C.14-15-187 de sorte que la demande de « construction d'un agrandissement de 6 locaux à l'École au Cœur-des-Collines en vue d'une ouverture éventuelle en 2017-2018 » soit remplacée par une demande de construction d'une école primaire de type 3-18 dans la Municipalité de La Pêche en vue d'une ouverture éventuelle en 2018.

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstention</u>
9	0	2

Adoptée à l'unanimité

Nominations et
procédure d'élection

NOMINATIONS ET PROCÉDURE D'ÉLECTION

C.C.-15-16-004 Monsieur Gilles Chagnon propose que la vice-présidente ou le vice-président ainsi que les membres du Comité exécutif soient nommés sur proposition de l'un ou l'autre des membres du Conseil ou que la procédure d'élection suivante soit retenue pour la nomination de la vice-présidente ou du vice-président et des membres du Comité exécutif, advenant que l'un ou l'autre des membres du Conseil en fasse la demande.

Procédure d'élection

1. La présidente ou le président reçoit de vive voix les propositions de candidature; ces propositions ne sont pas appuyées. Seul peut être proposé candidat un commissaire ayant le droit de vote.
2. Sur proposition dûment adoptée, la mise en candidature est close. La présidente ou le président s'enquiert auprès des candidates et candidats proposés de leur intention de maintenir leur candidature.
3. S'il n'y a qu'une seule candidate ou qu'un seul candidat pour un poste, elle est proclamée élue ou il est proclamé élu.

4. Cependant, s'il y a plus d'une candidate proposée ou un candidat proposé, l'élection se fait par scrutin secret.
5. S'il n'y a aucune candidate ou aucun candidat qui obtient la majorité absolue au premier tour de scrutin, la candidate ou le candidat ayant reçu le moins de vote est éliminée ou éliminé, et la présidente ou le président ordonne un deuxième tour de scrutin.
6. Cette procédure se répète jusqu'à ce qu'une candidate ou un candidat obtienne la majorité absolue.
7. Si, à n'importe quel tour de scrutin, il devient nécessaire pour la présidente ou le président d'employer son vote prépondérant, il ne pourra le faire qu'après avoir ordonné un deuxième tour de scrutin pour tenter de briser l'égalité.
8. Les bulletins ayant servi au vote sont détruits.

Amendement

Monsieur André Maurice propose que la proposition soit modifiée en supprimant la 2^e phrase du point 1, à savoir : « Seul peut être proposé candidat un commissaire ayant droit de vote. »

Vote sur l'amendement

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstention</u>
0	7	1

Rejetée à l'unanimité

Vote sur la proposition principale

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstention</u>
9	0	2

Adoptée à l'unanimité

Nomination des
scrutatrices et/ou des
scrutateurs

NOMINATIONS DES SCRUTATRICES ET/OU DES SCRUTATEURS

Considérant que la procédure d'élection pourrait occasionner la tenue d'un vote secret;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination de deux scrutatrices et / ou scrutateurs;

C.C.-15-16-005 Madame Francine Lorange propose que soient nommés M. Jean-Claude Bouchard et M. Marcel Lalonde, scrutateurs, aux fins de la procédure d'élection à la vice-présidence et des membres du Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

Prolongation du mandat
du protecteur de l'élève

PROLONGATION DU MANDAT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Considérant l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire*;

Considérant les résolutions C.C.-10-11-1333 et C.C.-13-14-156;

Considérant que le mandat du protecteur de l'élève de la Commission scolaire est venu à échéance le 30 juin 2015;

Considérant l'entente de partenariat conclu avec la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et la Commission scolaire Pierre-Neveu;

Considérant la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique;

C.C.-15-16-006 Monsieur Alain Gauthier propose que le Conseil prolonge rétroactivement à compter du 1^{er} juillet 2015 le mandat de Monsieur Raynald Labelle à titre de protecteur de l'élève jusqu'au 30 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

Prolongation du mandat
du substitut du protecteur
de l'élève

**PROLONGATION DU MANDAT DU SUBSTITUT DU PROTECTEUR DE
L'ÉLÈVE**

Considérant l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents de la Commission scolaire*;

Considérant la nécessité de désigner un substitut du protecteur de l'élève lorsque celui-ci est en conflit d'intérêts ou dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions;

Considérant l'entente de partenariat sur le protecteur de l'élève et son substitut entre la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et la Commission scolaire Pierre-Neveu;

Considérant les résolutions du Conseil C.C.-10-11-1405, C.C.-13-14-036 et C.C.-13-14-157;

C.C.-15-16-007 Madame Silvia Barkany propose que la Commission scolaire prolonge rétroactivement à compter du 1^{er} juillet 2015 le mandat de Madame Myriam Beuparlant à titre de substitut du protecteur de l'élève de la Commission scolaire jusqu'au 30 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

Prolongation du
mandat de la
personne chargée de
l'application du *Code
d'éthique et de
déontologie des
commissaires*

**PROLONGATION DU MANDAT DE LA PERSONNE CHARGÉE DE
L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES
COMMISSAIRES**

Considérant l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant le *Code d'éthique et de déontologie des commissaires* (04-11-10) de la Commission scolaire;

Considérant la résolution du Conseil des commissaires C.C.-13-14-186;

Considérant que M^e Manon Chénier occupe cette fonction à la Commission scolaire;

Considérant que M^e Chénier a assumé avec diligence les mandats reçus du Conseil et doit mener à terme certains dossiers en cours, le tout conformément au *Code d'éthique et de déontologie des commissaires*;

Considérant l'intérêt de M^e Chénier d'assumer ce mandat jusqu'au 30 juin 2016 selon les mêmes modalités que celles déjà établies avec la Commission scolaire;

Considérant la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

C.C.-15-16-008 Madame Francine Lorange propose de désigner M^e Manon Chénier à titre de personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire et de prolonger rétroactivement son mandat à compter du 6 juillet 2015 jusqu'au 1^{er} juillet 2016 et qu'elle soit mandatée de formuler des recommandations, qui visent à mettre à jour le *Code d'éthique et de déontologie des commissaires* (04-11-10) en y incluant notamment un protocole détaillé relatif à la procédure d'examen des plaintes.

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>	<u>Abstention</u>
10	0	1

Adoptée à l'unanimité

Rémunération des commissaires

RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES

Considérant l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant le décret 571-2015 du 30 juin 2015;

Considérant la résolution C.C.-14-15-052;

C.C.-15-16-009 Monsieur Gilles Chagnon propose que la résolution C.C.-14-15-052 soit abrogée et que le montant annuel maximal de rémunération pouvant être versé rétroactivement à l'ensemble des membres du Conseil des commissaires à compter du 1^{er} juillet 2015 soit réparti de la façon suivante et ce, jusqu'à l'adoption d'un nouveau décret :

a) que la rémunération annuelle de base pour les commissaires et les commissaires parents soit fixée à 6526,13 \$.

b) que les suppléments annuels suivants soient versés
à la présidente – 21525,50 \$
au vice-président du Conseil – 4940,90 \$
au vice-président du Comité exécutif – 1615,49 \$

Adoptée à l'unanimité

Demande d'ajout d'espace – Modification à la résolution C.C.-14-15-187

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE – MODIFICATION À LA RÉSOLUTION C.C.-14-15-187

Considérant la demande d'ajout d'espace effectuée auprès du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MEESR) en août 2015;

Considérant la résolution C.C.-14-15-187 adoptée par le Conseil des commissaires lors de la séance du 10 juin 2015;

Considérant la résolution C.C.-13-14-171 adoptée par le Conseil des commissaires lors de la séance du 11 juin 2014;

Considérant le plan triennal de répartition et de destination des immeubles (RDI) 2015-2018 de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO);

Considérant la croissance démographique sur tout le territoire de la CSPO;

Considérant que la CSPO et la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du MEESR prévoient une augmentation de la clientèle de plus de 1500 élèves au secondaire d'ici à 10 ans ;

Considérant la répartition géographique de la clientèle au secondaire;

C.C.-15-16-010 Madame Nathalie Villeneuve propose de modifier la résolution C.C.-14-15-187 de sorte que notre demande de places au secondaire soit dorénavant :

- une école secondaire de 810 élèves au programme régulier dont l'ouverture est prévue en septembre 2019;
- une deuxième école secondaire de 810 élèves au programme régulier dont l'ouverture est prévue en septembre 2021.

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>
10	0

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement –
Demande
d'agrandissement au
Centre de formation
professionnelle de
l'Outaouais

RENOUVELLEMENT – DEMANDE D'AGRANDISSEMENT AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'OUTAOUAIS

Considérant la résolution C.C.-14-15-029 ;

Considérant la croissance démographique dans l'ensemble du territoire de la Commission scolaire;

Considérant que cette hausse de la population entraîne un accroissement des besoins en formation générale des adultes (FGA) et en formation professionnelle (FP);

Considérant que les hausses successives de la clientèle en FGA et en FP nous ont conduit à un total de 1617 élèves équivalents temps plein (ETP) en 2014-2015 ;

Considérant qu'une partie des programmes en FP est dispensée dans un immeuble loué depuis quelques années;

Considérant la recommandation du Comité de l'organisation scolaire et du transport ;

C.C.-15-16-011 Monsieur Mario Crevier propose de transmettre une nouvelle demande au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) pour la première phase de construction d'un agrandissement du CFPO permettant de loger la clientèle du Centre de formation professionnelle Vision-Avenir pour l'année scolaire 2017-2018 et d'accroître la capacité d'accueil en FGA au Centre Saint-Raymond.

Adoptée à l'unanimité

Nomination du vice-
président et des
membres du
Comité exécutif

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

C.C.-15-16-012 Monsieur Marcel Pépin propose que les personnes suivantes siègent au Comité exécutif :

Mme Johanne Légaré, présidente du Conseil et du Comité exécutif
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Marcel Pépin
Mme Caroline Sauvé
Mme Nathalie Villeneuve
Madame Silvia Barkany,
commissaire représentant du Comité de parents (primaire)
Monsieur André Maurice,
commissaire représentant du Comité de parents (secondaire)

et que monsieur Gilles Chagnon soit désigné vice-président.

Adoptée à l'unanimité

Nomination – comités internes (art.193 LIP)

NOMINATION – COMITÉS INTERNES (ART.193 LIP)

C.C.-15-16-013 Monsieur Marcel Pépin propose que les personnes suivantes soient nommées pour siéger aux comités internes, soit le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des ressources humaines et le comité de vérification :

Mme Johanne Légaré, présidente de ces comités
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Marcel Pépin
Mme Caroline Sauvé
Mme Nathalie Villeneuve
Madame Silvia Barkany,
commissaire représentant du Comité de parents (primaire)
Monsieur André Maurice,
commissaire représentant du Comité de parents (secondaire)

et que M. Gilles Chagnon soit désigné vice-président.

Adoptée à l'unanimité

Nomination – comités permanents

NOMINATION – COMITÉS PERMANENTS

C.C.-15-16-014 Madame Francine Lorange propose que les personnes suivantes soient nommées pour siéger aux comités permanents :

Comité des services éducatifs

Mme Johanne Légaré, présidente de la CSPO
Mme Silvia Barkany, commissaire représentant Comité de parents (primaire)
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Antoine Gomis, commissaire représentant Comité de parents (primaire)
Mme Christiane Gourde
Mme Bianca Nugent
Mme Francine Lorange
M. Marcel Pépin

et que soit désigné président, M. Marcel Pépin, et vice-présidente, Mme Francine Lorange;

Comité de l'organisation scolaire et du transport

Mme Johanne Légaré, présidente de la CSPO
Mme Silvia Barkany
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Réjean Desjardins
M. Alain Gauthier
M. Antoine Gomis, commissaire représentant Comité de parents (primaire)
M. André Maurice
Mme Bianca Nugent, commissaire représentant Comité de parents (EHDAA)
Mme Nathalie Villeneuve

et que soit désigné président, M. Gilbert Couture, et vice-président, M. Alain Gauthier.

Comité du partenariat et des communications

Mme Johanne Légaré, présidente de la CSPO
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
Mme Marthe Nault
Mme Bianca Nugent, commissaire représentant Comité de parents (EHDAA)
M. Marcel Pépin

et que soit désigné président, M. Gilbert Couture, et vice-président, M. Gilles Chagnon.

Adoptée à l'unanimité

Autres comités (art.9 à 12 et art.188 LIP)

AUTRES COMITÉS (ART. 9 À 12 ET ART.188 LIP)

Considérant la résolution C.C.-14-15-056 du Conseil;

C.C.-15-16-015 Madame Marthe Nault propose la formation des comités suivants et la nomination des personnes suivantes pour y siéger :

Comité d'examen des demandes de révision de décision (Art. 9 à 12 LIP)

Mme Johanne Légaré, présidente du Conseil et du Comité exécutif
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier
M. Marcel Pépin
Mme Caroline Sauvé
Mme Nathalie Villeneuve
Madame Silvia Barkany, commissaire représentant du Comité de parents (primaire)
Monsieur André Maurice, commissaire représentant du Comité de parents (secondaire)

Comité d'évaluation du directeur général

Mme Johanne Légaré, présidente de la CSPO
M. Gilles Chagnon
M. Gilbert Couture
M. Mario Crevier

Comité consultatif de l'enseignement

Mme Johanne Légaré, présidente de la CSPO
M. Gilbert Couture
Mme Christiane Gourde
M. Marcel Pépin

Comité consultatif du transport

M. Gilbert Couture
M. Réjean Desjardins
M. Alain Gauthier

et que M. Gilbert Couture soit désigné président.

Adoptée à l'unanimité

Autres comités (art.9 à 12 et art.188 LIP)

NOMINATION À DIVERS COMITÉS

C.C.-15-16-016 Madame Silvia Barkany propose la formation des comités suivants et la nomination des personnes suivantes pour y siéger :

Comité des relations professionnelles

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO
Monsieur Gilbert Couture
Monsieur Mario Crevier
Madame Caroline Sauvé

Comité Prix du bénévole CSPO

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO
Monsieur Antoine Gomis
Madame Caroline Sauvé
Madame Nathalie Villeneuve

Comité conjoint Ville de Gatineau

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO
Monsieur Gilbert Couture
Monsieur Mario Crevier
Monsieur Marcel Pépin
Madame Nathalie Villeneuve

Adoptée à l'unanimité

Représentation auprès
de divers organismes

REPRÉSENTATION AUPRÈS DE DIVERS ORGANISMES

Considérant la résolution C.C.14-15-074 du Conseil;

C.C.-15-16-017 Madame Francine Lorange propose que les personnes suivantes soient nommées pour représenter la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais auprès des organismes suivants :

Association canadienne d'éducation (ACE)

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général de la CSPO

Association canadienne d'éducation de la langue française (ACELF)

Madame Francine Lorange
Madame Caroline Sauvé (substitut)

Chambre de commerce de Gatineau

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO
Monsieur Mario Crevier, vice-président (substitut)

Loisir Sport Outaouais (LSO)

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO

Association internationale pour la sécurité dans le transport scolaire (AIST)

Monsieur Gilbert Couture

Ordre du mérite scolaire

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO
Monsieur Gilles Chagnon

Forum des jeunes CSPO

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO
Monsieur Gilbert Couture
Madame Caroline Sauvé

Forum des adultes CSPO

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO
Monsieur Gilbert Couture
Madame Christiane Gourde
Monsieur Marcel Pépin

Adoptée à l'unanimité

FSCQ – CONSEIL GÉNÉRAL – REPRÉSENTANTE

Considérant qu'en vertu de l'article 5.11 des Règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), la présidente de la Commission scolaire est d'office la représentante de celle-ci au conseil général de la FCSQ à moins que le Conseil n'en décide autrement;

Considérant que la Commission scolaire peut se désigner un substitut qui remplacera la présidente ou le membre désigné lors des rencontres du conseil général;

C.C.-15-16-018 Madame Caroline Sauvé propose que Madame Johanne Légaré, présidente, soit désignée pour représenter la Commission scolaire pour l'année scolaire 2015-2016 et que M. Mario Crevier, vice-président du Conseil, agisse à titre de substitut.

Adoptée à l'unanimité

Délégation à la Fédération
des commissions scolaires
du Québec (FCSQ)

DÉLÉGATION À LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (FCSQ)

C.C.-15-16-019 Monsieur André Maurice propose que les personnes suivantes soient nommées déléguées auprès de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) afin de représenter la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais :

Délégués

Madame Johanne Légaré
Monsieur Gilles Chagnon
Monsieur Marcel Pépin
Monsieur Gilbert Couture
Madame Nathalie Villeneuve

Substituts

Monsieur Mario Crevier
Monsieur Alain Gauthier
Monsieur Réjean Desjardins
Madame Francine Lorange
Madame Caroline Sauvé

Adoptée à l'unanimité

Dotation du personnel
– Comité de sélection

DOTATION DU PERSONNEL – COMITÉ DE SÉLECTION

Considérant la résolution C.C.-14-15-134 du Conseil;

Considérant que la *Politique en dotation du personnel* prévoit que, pour la sélection du personnel cadre, des commissaires nommés par le Conseil siègent aux comités de sélection;

C.C.-15-16-020 Monsieur Marcel Pépin propose que la présidente sollicite la participation des commissaires à ces comités à partir de la liste dressée à cet effet.

Cette liste est valide pour l'année scolaire 2015-2016

ÉCOLES PRIMAIRES	
École au Cœur-des-Collines	M. Réjean Desjardins
École Côte-du-Nord	Mme Marthe Nault
École de la Vallée-des-Voyageurs	M. Réjean Desjardins
École des Deux-Ruisseaux	Mme Nathalie Villeneuve
École des Rapides-Deschênes	Mme Caroline Sauvé
École des Trois-Portages	M. Mario Crevier
École du Dôme	M. Alain Gauthier
École du Grand-Boisé	M. Gilbert Couture
École du Lac-des-Fées	Mme Christiane Gourde
École internationale du Mont-Bleu	M. Alain Gauthier
École du Parc-de-la-Montagne	Mme Christiane Gourde
École du Plateau	Mme Nathalie Villeneuve
École du Vieux-Verger	M. Mario Crevier
École du Village	M. Gilles Chagnon
École Euclide-Lanthier	Mme Caroline Sauvé
École Jean-de-Brébeuf	M. Marcel Pépin
École Notre-Dame	Mme Francine Lorange
École Saint-Jean-Bosco	M. Marcel Pépin
École Saint-Paul	M. Alain Gauthier
École Saint-Rédempteur	Mme Francine Lorange
École du Marais	Mme Nathalie Villeneuve
École des Tournesols	M. Mario Crevier
École de l'Amérique-Française	Mme Nathalie Villeneuve
École 033	Mme Caroline Sauvé

ÉCOLES SECONDAIRES	
École secondaire de l'Île	Mme Christiane Gourde M. Marcel Pépin Mme Francine Lorange
École secondaire des Lacs	M. Réjean Desjardins
École secondaire Grande-Rivière	M. Mario Crevier M. Réjean Desjardins M. Gilles Chagnon Mme Caroline Sauvé
École secondaire Mont-Bleu	M. Gilbert Couture M. Marcel Pépin Mme Nathalie Villeneuve M. Alain Gauthier Mme Christiane Gourde Mme Marthe Nault

CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE	
Centre de formation professionnelle de l'Outaouais Vision-Avenir	Mme Johanne Légaré M. Gilbert Couture Mme Francine Lorange Mme Christiane Gourde
Centre Saint-Raymond	Mme Marthe Nault Mme Johanne Légaré Mme Christiane Gourde M. Gilbert Couture
Centre de formation professionnelle de l'Outaouais	Mme Marthe Nault Mme Johanne Légaré M. Gilbert Couture
Centre L'Arrimage	M. Mario Crevier Mme Caroline Sauvé M. Gilles Chagnon
Centre La Génération	M. Marcel Pépin
Centre La Pêche	M. Réjean Desjardins

CENTRE ADMINISTRATIF		
Direction générale	Mme Johanne Légaré M. Mario Crevier M. Gilles Chagnon M. Gilbert Couture	
Secrétariat général et Service des communications	M. Gilles Chagnon M. Mario Crevier Mme Johanne Légaré	M. Gilbert Couture Mme Bianca Nugent
Service des ressources éducatives	JEUNES Mme Christiane Gourde M. Mario Crevier	Mme Johanne Légaré Mme Francine Lorange M. Marcel Pépin M. Gilbert Couture
Service de l'organisation scolaire et du transport	Mme Johanne Légaré M. Mario Crevier M. Alain Gauthier	M. Gilbert Couture Mme Bianca Nugent
Service des technologies de l'information	M. Mario Crevier Mme Johanne Légaré	M. Gilbert Couture M. Alain Gauthier
Service des ressources humaines	M. Gilles Chagnon M. Mario Crevier M. Gilbert Couture	Mme Johanne Légaré Mme Christiane Gourde
Service des ressources financières	M. Gilles Chagnon M. Gilbert Couture M. Mario Crevier	Mme Johanne Légaré Mme Christiane Gourde
Service des ressources matérielles	M. Gilles Chagnon M. Gilbert Couture Mme Johanne Légaré	M. Mario Crevier Mme Christiane Gourde

Adoptée à l'unanimité

Proposition de la candidature au Conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSO)

PROPOSITION DE LA CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS (CISSO)

C.C.-15-16-021 Madame Johanne Légaré propose la candidature de Madame Francine Lorange, à titre de représentante du milieu de l'enseignement au conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais.

Adoptée à l'unanimité

Approbation de l'augmentation des coûts pour le projet « Arrimage des systèmes d'intercom avec la téléphonie IP »

APPROBATION DE L'AUGMENTATION DES COÛTS POUR LE PROJET « ARRIMAGE DES SYSTÈMES D'INTERCOM AVEC LA TÉLÉPHONIE IP »

Considérant la résolution C.E.-14-15-029;

Considérant que des imprévus ont été rencontrés durant les travaux dans certaines écoles et centres;

Considérant que l'agrandissement récemment approuvés à l'École des Deux-Ruisseaux nécessite d'apporter des modifications au devis original pour des besoins futurs;

Considérant que ces travaux occasionnent des frais supplémentaires;

Considérant que les travaux à l'École secondaire Mont-Bleu, à l'École secondaire Grande-Rivière et à l'École secondaire de l'Île ne sont pas terminés et qu'il y a un potentiel d'imprévus dans ces écoles.

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme;

Considérant l'analyse des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur aux professionnels impliqués dans le dossier;

Considérant les recommandations de ces professionnels;

C.C.-15-16-022 Monsieur André Maurice propose d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant soumissionné de 20 888,55 \$ (avant taxes) pour les travaux supplémentaires non prévus dans les écoles primaires et les centres ainsi qu'un montant estimatif de 15 000\$ (avant taxes) pour les risques d'imprévus dans les trois écoles secondaires en milieu urbain dans le cadre du projet « Arrimage des systèmes d'intercom avec la téléphonie IP ».

Adoptée à l'unanimité

Changement au contrat
– Projet « Amélioration
de l'accessibilité des
immeubles aux
personnes
handicapées » - Centre
Vision-Avenir

CHANGEMENT AU CONTRAT – PROJET « AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES IMMEUBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES » - CENTRE VISION-AVENIR

Considérant la résolution C.C. 14-15-204;

Considérant que la présence l'amiante à l'intérieur des murs a été constatée lors des travaux de démolition;

Considérant que les travaux d'enlèvement de l'amiante nécessitent l'application de mesures de protection de type « risques élevés » et conformes aux exigences de la Commission de la Santé et Sécurité au Travail (CSST);

Considérant l'urgence de réaliser ces travaux le plus tôt possible;

Considérant que ces travaux ont occasionnés des frais supplémentaires;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme;

Considérant l'analyse des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur par les professionnels impliqués dans le dossier;

Considérant la recommandation de ces professionnels;

C.C.-15-16-023 Madame Bianca Nugent propose d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 81 618,30 \$ (avant taxes) pour les travaux supplémentaires d'enlèvement d'amiante non prévus dans le cadre du projet «Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées» au Centre Vision-Avenir.

Adoptée à l'unanimité

Représentativité des
membres du conseil
d'établissement – École
au Cœur-des-Collines

REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES

Considérant la résolution C.P.-97-98-163 adoptée le 3 juin 1998;

Considérant la résolution C.C.-05-06-453;

Considérant la demande adressée au Conseil par le conseil d'établissement de l'École au Cœur-des-Collines, tel qu'il appert de la résolution C.E.#14-15-21 et la lettre transmise par son président, Monsieur François Gauvreau, dont copies sont annexées aux présentes;

C.C.-15-16-024 Monsieur Réjean Desjardins propose que le Conseil abroge la résolution C.C.-05-06-453 et que la présente résolution prenne effet dès son adoption.

Adoptée à l'unanimité

Demande de moratoire
sur la réforme du réseau
de l'éducation et de
maintien des élections
scolaires

DEMANDE DE MORATOIRE SUR LA RÉFORME DU RÉSEAU DE L'ÉDUCATION ET DE MAINTIEN DES ÉLECTIONS SCOLAIRES

Considérant que l'école publique québécoise est parmi les meilleures au monde;

Considérant que les coûts de gestion des commissions scolaires sont les plus bas du secteur public;

Considérant que le projet de réforme de l'éducation annoncé, particulièrement l'abolition de la démocratie scolaire, met en péril le partage équitable des ressources éducatives entre les écoles et l'égalité des chances de chaque élève ;

Considérant que le projet de réforme ouvre la voie à toutes les interventions inimaginables de l'État dans la vie scolaire quotidienne ;

Considérant que le projet de réforme enlève le droit à la population d'agir directement sur les décisions qui affectent la réussite des élèves et la gestion des écoles publiques;

Considérant que ce projet de réforme bafoue la démocratie locale, pourtant une valeur fondamentale que toute société se doit de préserver;

Considérant que ce projet de réforme renie les 781 commissaires scolaires élus par la population lors des élections de novembre 2014;

Considérant que ce projet de réforme discrédite la présence de quelque 300 parents élus au sein du conseil des commissaires;

Considérant qu'aucune consultation publique n'a eu lieu;

C.C.-15-16-025 Monsieur Marcel Pépin propose :

- que la présidente demande au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de :
 - 1) décréter un moratoire sur le projet de réforme de l'éducation, en particulier la décentralisation dans les écoles et le pouvoir de taxation ;
 - 2) et maintenir les élections scolaires.
- que la présente résolution soit transmise à la Fédération des commissions scolaires du Québec ainsi qu'aux commissions scolaires et députés provinciaux de la région de l'Outaouais.

Adoptée à l'unanimité

COMITÉS

- Compte rendu du Comité consultatif de gestion – 19 mai 2015
- Compte rendu du Comité consultatif de gestion – 9 juin 2015
- Compte rendu du Comité de parents – 16 juin 2015

N.-B. Veuillez noter que tous les procès-verbaux adoptés du Comité de parents sont disponible sur le site Web de la CSPO et que tous les autres procès-verbaux se retrouvent dans la revue de presse.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Nouvelles ministérielles

- Le 14 août, le ministère des Finances du Québec annonçait que les frais de garde requis pour les journées pédagogiques feraient l'objet de crédit d'impôt.
- Le 29 juin, la CSPO a reçu la confirmation d'une aide financière de 130 070 \$ en 2014-2015 pour la location d'un immeuble sur la rue Vernon par le CFPO pour la prestation de services aux élèves.
- Le 25 juin, la présidente de la CSPO recevait du MEESR la confirmation d'une aide financière de 35 754 356 \$ dans le cadre de la mesure Ajout d'espace en formation générale dans le cadre du PQI 2015-2025 pour l'ajout d'une école primaire et l'agrandissement de 3 écoles primaires.
- La Semaine de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école se tiendra du 28 septembre au 2 octobre 2015. À cet effet, le MEESR met à la disposition des écoles du matériel pédagogique et promotionnel.
- Le MEESR a informé la CSPO à l'effet que le programme d'études révisé Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé a été approuvé et qu'il remplacera le programme d'études Vente de pièces mécaniques et d'accessoires en 2015-2016. Le CFPO est autorisé à diffuser ce programme.
- Le 15 juin, le MEESR a autorisé la CSPO à diffuser par entente, en 2015-2016, le programme d'études Charpenterie-menuiserie sur le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.
- Le 15 juin, le MEESR a autorisé la CSPO à diffuser par entente, en 2015-2016, les programmes d'études Plâtrage et Assistance à la personne en établissement de santé sur le territoire de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.
- Le 2 septembre, le MEESR refusait à la CSPO l'autorisation permanente à offrir le programme d'études professionnelles Pose de systèmes intérieurs – DEP 5118.

Nouvelles administratives

- Le 8 octobre prochain, les lauréats de la semaine (26) et régionaux (4) des commissions scolaires participantes sont conviés au Capitole de Québec pour le Gala Forces Avenir au secondaire 2015 visant la nomination des quatre lauréats provinciaux.
- Monsieur Marcel Lalonde, DGA à la CSPO représentera les commissions scolaires de l'Outaouais aux tables régionale et nationale sur les saines habitudes de vie.
- La CSPO a été invitée par la Ville de Gatineau à une journée de réflexion, le 26 septembre prochain, en vue de l'élaboration de son plan d'action 2016-2019 rattaché à sa Politique en matière de diversité culturelle.
- Le 13 août, la CSPO et la Ville de Gatineau ont déposé des demandes d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives pour des terrains synthétiques à l'École secondaire Grande-Rivière et voisin de l'École secondaire de l'Île.
- Malgré les problématiques liées à l'installation d'un ascenseur à l'immeuble Vision Avenir, la rentrée scolaire au CFP Vision Avenir et au Centre Saint-Raymond se fera à la date prévue initialement.

Représentations

- 12 juin 2015 › Gala Forces Avenir au Hilton du Lac Leamy.
- 15 juin 2015 › Rencontre des associations sportives et du conseil d'établissement de l'École secondaire de l'Île dans le cadre du transfert des programmes sport-études et art-études.
- 16 juin 2015 › Activité sociale du conseil des commissaires avec le comité de parents.
- 23 juin 2015 › Rencontre avec la ministre responsable de la région de l'Outaouais et le maire de La Pêche concernant l'agrandissement de l'École au Cœur-des-Collines.
- 2 juillet 2015 › Journée sociale ADÉOQ.
- 7 juillet 2015 › Comité plénier de la Ville de Gatineau concernant la cession d'un terrain à la CSPO pour la construction de l'École 034 dans le secteur Jardins Lavigne.
- 9 juillet 2015 › Rencontre avec l'association des résidents du Plateau et le conseiller municipal du secteur concernant la localisation d'une future école secondaire.
- 9 juillet 2015 › Séance publique d'information à l'École secondaire Grande-Rivière concernant la localisation de l'École 034.
- 14 août 2015 › Conférences de presse de la députation régionale concernant les ajouts d'espace à la CSPO.
- 24 août 2015 › Accueil du nouveau personnel à la salle du conseil.
- 26 août 2015 › Conférence de monsieur Dan Bigras, parrain du Refuge, aux intervenants des écoles SIAA (Stratégie d'intervention agir autrement) à l'École secondaire Mont-Bleu.
- 9 sept 2015 › Inauguration de l'École 033.

NOUVEAUX SUJETS

Défi têtes rasées

Une invitation de madame Nathalie Villeneuve à la 2^e édition du défi têtes rasées à l'École des Deux-Ruisseaux le 24 septembre prochain. Elle lance le défi d'appuyer cette cause afin de soutenir les enfants atteints de cette maladie. Ce geste par les membres de la communauté donnerait un vent de solidarité à Marc-Olivier Chantelois atteint de la leucémie et qui est porte-parole de LEUCAN cette année. Madame Villeneuve nous attend en grand nombre le 24 septembre prochain afin de soutenir Marc-Olivier dans son combat.

Félicitations à l'École
secondaire Mont-Bleu

Félicitations à l'École secondaire Mont-Bleu

C.C.-15-16-026 Madame Nathalie Villeneuve propose que des félicitations soient transmises à toute l'équipe de l'École secondaire Mont-Bleu pour leur projet de mise en place d'une classe de soutien aux élèves de 1^{re} secondaire ayant une dyslexie ou une dysorthographe. L'École secondaire Mont-Bleu est la première école à offrir cette classe pour nos jeunes ayant des troubles d'apprentissage. Nous souhaitons à toutes et à tous un grand succès pour l'année 2015-2016 !

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Document en version électronique :

- Correspondance
- Coupures de presse
- Procès-verbaux

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-15-16-027 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance. Il est 22 heures 15 minutes.

Adoptée à l'unanimité

La présidente de la séance

Le secrétaire général

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2015

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis des dernières séances
4. Message de la présidente
5. Période d'intervention du public
6. **DOSSIERS**
 - 6.1 Demande d'ajout d'espace – Modification à la résolution C.C.14-15-187 – Nouvelle école primaire à la Municipalité de La Pêche
 - 6.2 Nominations et procédure d'élection
 - 6.3 Nomination des scrutatrices et / ou des scrutateurs
 - 6.4 Prolongation du mandat du protecteur de l'élève
 - 6.5 Prolongation du mandat du substitut du protecteur de l'élève
 - 6.6 Prolongation du mandat de la personne chargée de l'application du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires*
 - 6.7 Rémunération des commissaires
 - 6.8 Demande d'ajout d'espace – Modification à la résolution C.C.-14-15-187
 - 6.9 Renouvellement – Demande d'agrandissement au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
 - 6.10 Nomination du vice-président et des membres du Comité exécutif
 - 6.11 Nomination – Comités internes (art.193 LIP)
 - 6.12 Nomination – Comités permanents
 - 6.13 Autres comités (Art. 9 à 12 et art. 188 LIP)
 - 6.14 Nomination à divers comités
 - 6.15 Représentation auprès de divers organismes
 - 6.16 FCSQ – Conseil général – Représentante
 - 6.17 Délégation à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
 - 6.18 Dotation du personnel – Comité de sélection
 - 6.19 Proposition de la candidature au conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSO)
 - 6.20 Approbation de l'augmentation des coûts pour le projet « Arrimage des systèmes d'intercom avec la téléphonie IP »
 - 6.21 Changement au contrat – Projet « Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées » – Centre Vision-Avenir
 - 6.22 Représentativité des membres du conseil d'établissement – École au Cœur-des-Collines
 - 6.23 Demande de moratoire sur la réforme du réseau de l'éducation et de maintien des élections scolaires
7. Comités
8. Rapport du directeur général
9. Nouveaux sujets
 - 9.1 Défi têtes rasées
 - 9.2 Félicitations à l'École secondaire Mont-Bleu
10. Correspondance et dépôt de documents
11. Levée de la séance